



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS DE**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 DECEMBRE 2024**

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

**Délibération DC 2024-166**

Attribution marché de fourniture et livraison de colonnes aériennes d'apport volontaire

Date de convocation : 19 décembre 2024	Liste des délibérations affichées le : 24.12.2024		
Nombre de conseillers en exercice : 84	Présents : 16 à l'ouverture de la séance		
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Excusés : 3	Autres absents : 65	Votants : 16

Le conseil communautaire du 19 décembre 2024 n'ayant pas pu se tenir faute de quorum, il a été reporté au 24 décembre 2024. Le quorum n'est pas nécessaire.

Présents : Alain CHANAUD (Belvianes et Cavirac), Alfred VISMARA (Cailla), Bernard VAQUIÉ (Camurac), Joseph LLOPIS (Comus), Jacky ONDEDIEU (Coudons), Yves ANIORT (Granes), Jacques GALY (Lapradelle-Puilarens), Yves HUGUET (Le Bousquet), Francis SAVY (Mazuby), Jacques MANDRAU (Quillan), Jacques DE LA PIQUERIE (Quirbajou), Michelle MOULARD (St Jean de Paracol), Denis MALTAT (St Julia de Bec), Anthony CHANAUD (Val du Faby) et Georges BENNAVAIL (Val du Faby).

Procuration : Néant

Excusés : Jacques MAMET (Chalabre), Patrick DE BOISSIEU (Counozouls), Jeanine BOULET (Saint Louis et Parahou), Pierre CASTEL (Quillan)

Absents : Serge MOUNIÉ (Artigues), Christophe PIQUEMAL (Aunat), Philippe PARRAUD (Axat), Jean-Claude MICHELOU (Axat), Jean Pierre ADROIT (Belcaire), Lucien RIVIÉ (Belfort sur Rebenty), Georges RAMON (Belvis), Sébastien DAIGNEAUX (Bessède de Sault), Didier MONTAGNE (Campagna de Sault), Gilbert SIMON (Campagne sur Aude), David FERNANDEZ (Campagne sur Aude), Jean Jacques AULOMBARD (Chalabre), Bruno CARBONNEL (Chalabre), Evelyne GARROS (Chalabre), Éric ASTIER (Corbières), Claire THÉNARD (Courtauly), Jacques PETIT (Escouloubre), Christian SOULA (Espéza), Rose Marie DAROT (Espéza), Julie LE MORVAN (Espéza), Olivier FROMILHAGUE (Espéza), Gaël SAN MARTIN (Espéza), Elvire ANDREWS (Espéza), Patrick CAZAUD (Espéza), François LACROIX (Espezet), Didier PARIS (Fontanès de Sault), Patrick EMERY (Galinagues), Dominique BRUCHET (Gincla), Daniel CALVI (Ginoles), Lydie MUNIER (Joucou), Marc SAN FRANCISCO (La Fajolle), Honoré GERVAIS (Le Clat), Sauveur TRANIELLO (Marsa), Jean Marc MURATORIO (Mérial), Alain RENON (Montfort sur Boulzane), Bertrand BARGAIN (Montjardin), Alain BONNÉRY (Nébias), Marie- Antoinette MOULIS (Niort de Sault), Jean-Paul MARTINEZ (Peyrefitte du Razès), Olivier FERRIER (Puivert), Nadia PARACHINI (Quillan), Jacques SIMON (Quillan), Amandine MORENO (Quillan), Sébastien AMOUROUX (Quillan), Gilles ALARD (Quillan), Sophie BOUTTIER (Quillan), Jean POLY (Quillan), Christine BINDER (Quillan), Mohammed EL HABCHI (Quillan), Martine DAFFOS (Quillan), Jérôme ARTIGUES (Rivel), Hervé CHAPUT (Rodome), Jean-Pierre ESPOSITO (Roquefeuil), Benoît OLIVE (Roquefort de Sault), Sébastien TORREILLES (Salvezines), Julien SADDIER (Sonnac sur l'Hers), Serge BACAVE (Saint Benoît), Jean-Jacques MARTY (Saint Ferriol), Louis SIRE (St Just et le Bézu), Rose-Marie MANAUD (Saint Martin Lys), Anthony SANCHEZ (Sainte Colombe sur Guette), Thierry COUTEAU (Sainte Colombe sur l'Hers), Jean-Christophe GAUVRIT (Tréziers), Sylvie BRINGUIER (Val de Lambron) et Marc RIVALS (Villefort).

Secrétaire de séance : Anthony CHANAUD



Le dernier marché de fourniture de colonnes d'apport volontaire lancé par la collectivité en 2020.

De nombreux points de collectes étant encore à installer ou à remplacer du fait de leur vétusté, le Conseil a approuvé, par délibération du 26 septembre dernier, la publication d'un appel à la concurrence pour la fourniture de colonnes d'apport volontaire.

### **Objet du marché**

#### **Fourniture de colonnes aériennes d'apport volontaire**

*Accord cadre à bons de commande passé en Appel d'Offres Ouvert (art R.2124-2 du Code de la Commande Publique)*

**Durée du marché :** Le marché est conclu pour une période de 48 mois à compter de sa date de notification.

**Date envoi publicité et supports concernés :** 09/11/2024

Plateforme de dématérialisation [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com), BOAMP et JOUE

**Date limite de réception des offres :** 15/12/2024 à 20h

**Date d'ouverture des plis :** 16/12/2024

**Date de la Commission d'Appel d'Offres :** 18/12/2024

**Nombre et liste des candidats ayant remis une offre :** 3

Entreprise - Code Postal / Ville	Variante
COMPO ECO – 65 000 TARBES	Offre de base PEHD Variante métallique Variante métal+fibres de verre
Astech – 68 190 ENSISHEIM	Variante métallique
UTPM Environnement – 02 380 COUCY LE CHATEAU	Offre de base PEHD Variante métallique

L'article L1414-2 du CGCT dispose que la désignation des titulaires des marchés publics passés en procédure formalisée est du ressort d'une commission d'appel d'offres, pour lesquels elle a un rôle décisionnel.

Ainsi, lors de sa séance du 18 décembre 2024, la CAO a procédé comme suit à la désignation des titulaires du marché :

### **Elimination des offres**

L'offre d'UTPM Environnement pour l'offre de base « colonnes PEHD » ne peut être admise à l'analyse, les variantes n'étant pas ouvertes quant aux volumes, conformément aux documents de la consultation.

### **Jugement des offres proposé**

#### ***Rappel des critères annoncés dans le règlement de consultation***

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- 1- Coût des prestations : 60%
- 2- Qualité de la prestation : 40%

### ***Notes pondérées pour les offres des candidats :***

Candidats	Note prix /60	Note qualité / 40	Total note / 100	Classe ment
COMPOECO - PEHD	59,53	25,55	85,08	2
COMPOECO - Métal	52,17	25,55	77,72	3
COMPOECO – Métal/composite	53,75	25,55	79,30	4
Astech - Métal	53,45	35,00	88,45	1
UTPM- Métal	43,06	29,09	72,15	5

**Attribution par la CAO :**

Compte tenu de l'analyse des critères énoncés dans le règlement de la consultation par **ASTECH (variante métallique)** est économiquement la plus avantageuse.

Par conséquent, l'offre d'**ASTECH (variante métallique)** est retenue pour un montant estimatif de **641 895,00 € HT sur 4 ans.**

**Le Conseil,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du Code de la commande publique,

Vu le PV de la Commission d'Appel d'Offres du 18/12/2024, et le rapport d'analyse des offres annexé,

**Après en avoir délibéré,**

<b>Conseillers présents</b>	<b>15</b>	<b>Suffrages exprimés</b>	<b>15</b>
<b>Retraits avant vote</b>	<b>0</b>	<b>Pour</b>	<b>15</b>
<b>Abstentions</b>	<b>0</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>

**DECIDE :**

- **AUTORISE** Le Président à signer les actes nécessaires à l'exécution du marché, conformément aux attributions prononcées par la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme  
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 31.12.2024
- ❖ et de sa publication le 31.12.2024